

Gouvernance et Activités

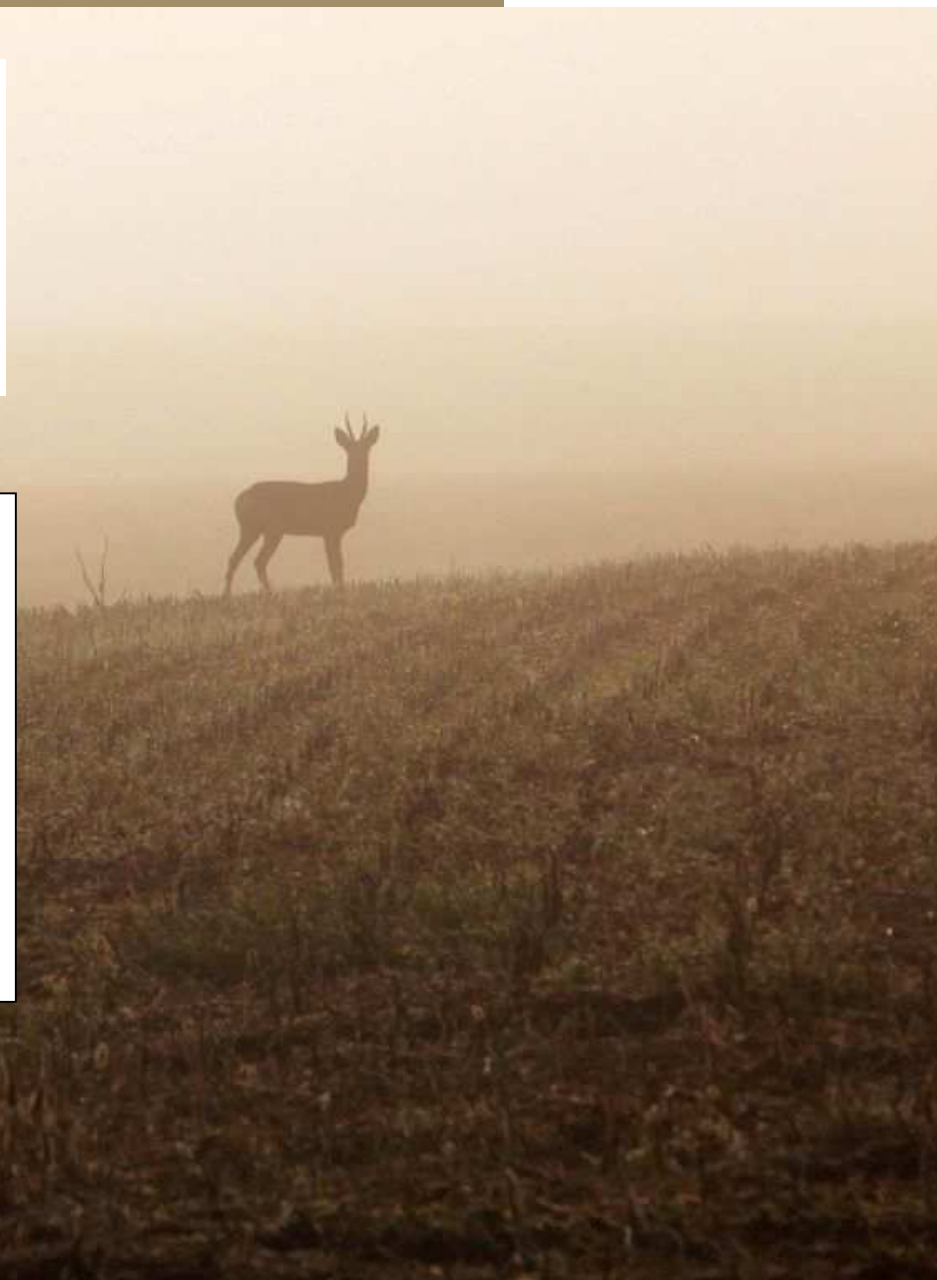
Annexes Rapport de Gestion

28 MAI 2021

Assemblée Générale Ordinaire

**Fédération Régionale des Chasseurs
d'Occitanie**

**Association agréée au titre de la
protection de l'environnement**



Sommaire

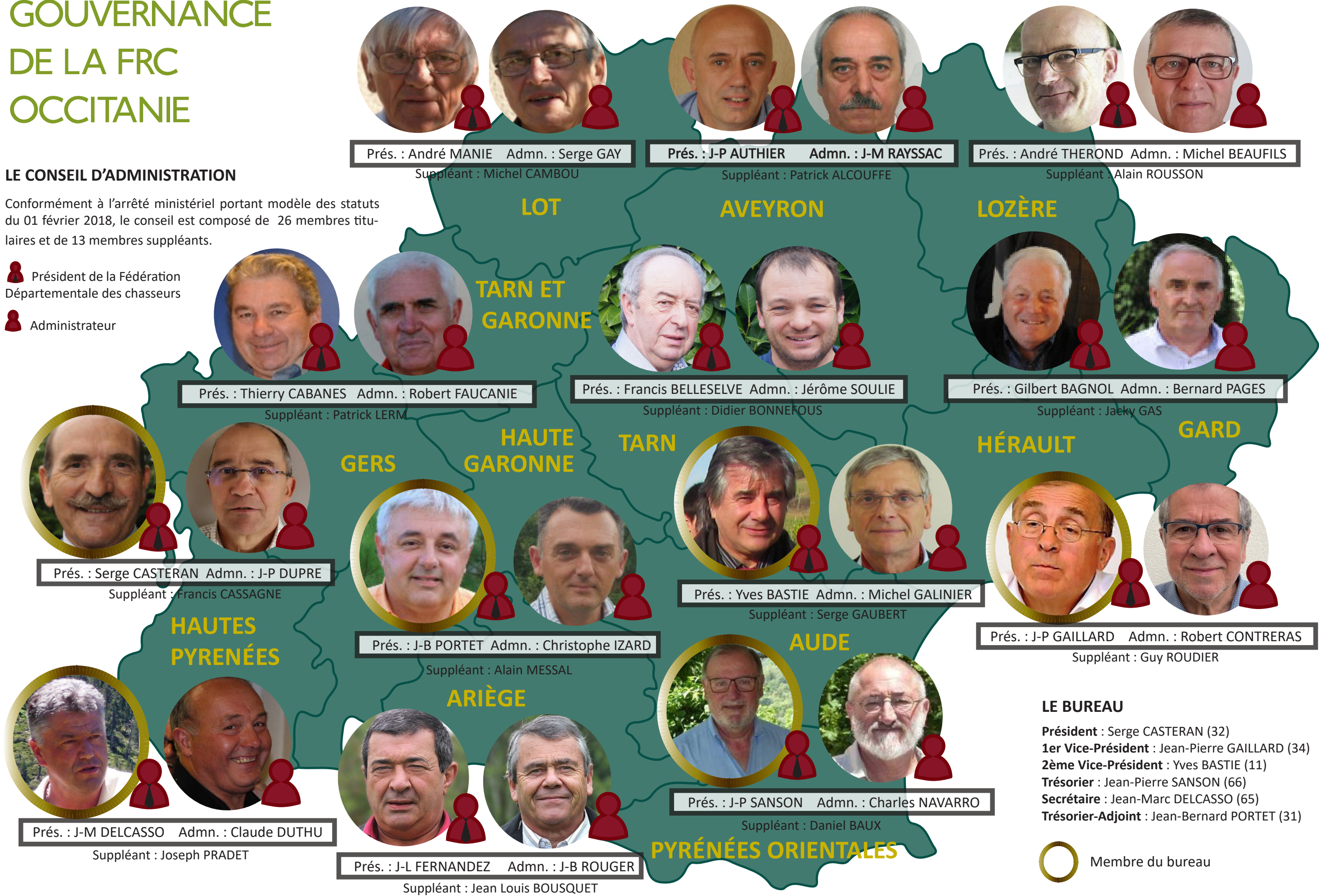
Annexe 1 : Les membres du conseil d'administration de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie	p.3
Annexe 2 : Les principaux projets conduits par la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie	p.4 à 19
Les trophées Chasse Durable Occitanie 2020	p.20
Annexe 3 : Organigramme des personnels de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie	p.21

GOUVERNANCE DE LA FRC OCCITANIE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'arrêté ministériel portant modèle des statuts du 01 février 2018, le conseil est composé de 26 membres titulaires et de 13 membres suppléants.

-  Président de la Fédération Départementale des chasseurs
-  Administrateur



LE BUREAU

Président : Serge CASTERAN (32)
1er Vice-Président : Jean-Pierre GAILLARD (34)
2ème Vice-Président : Yves BASTIE (11)
Trésorier : Jean-Pierre SANSON (66)
Secrétaire : Jean-Marc DELCASSO (65)
Trésorier-Adjoint : Jean-Bernard PORTET (31)

 Membre du bureau

PROGRAMMES ET ACTIONS CONDUITS EN 2020



AGRIFAUNE : partenariat entre agriculteurs et chasseurs pour la biodiversité

p. 5



VIAFAUNA : mieux connaître les interactions entre infrastructures linéaires de transports et continuités écologiques

p. 6



MILEOC : restauration des mares et autres milieux lenticques en Occitanie

p. 7



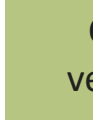
Ecole Buissonnière : « Projet pédagogique de la Maison Régionale de la Chasse, de la Pêche et de la Nature »

p. 8



CORRIBIOR : des corridors écologiques pour la biodiversité ordinaire

p. 9



CIFF : programme régional pour les Couverts d'Intérêts Faunistiques et Floristiques

p. 10



OC SANGLIER : appuyer la mise en œuvre des schémas départementaux de gestion cynégétiques en Occitanie

p. 11



Mare restaurée (46) - MILEOC

Appui à l'animation du site Natura 2000 Gorges du Tarn Tarnon Mimente

p. 11

Expertise de 5 sites prioritaires de collisions avec les ongulés sauvages

p. 12

Atelier sur l'enherbement des bords de vigne en contexte méditerranéen

p. 12

Elaboration du DOCOB du site Natura 2000 de l'Etang de Capestang en Languedoc Roussillon

p. 13

Amélioration des infrastructures agro écologiques en milieu viticole

p. 13



Conservation des chaumes (caille) - OC COTURNIX

SAVEURS A PARTAGER : faire émerger des filières locales de valorisation de la venaison

p. 14

CYNEP : Contribution des chasseurs à la gestion conservatoire des espaces protégés

p. 15

SIRPACYN : Système d'information régional sur le patrimoine cynégétique et naturel Occitanie

p. 16

OC COTURNIX : suivi de la migration et de la reproduction de la Caille des blés

p. 17

CYNOBS : programme régional de suivi, de connaissance et de valorisation de données sur la faune sauvage chassable en Occitanie

p. 18

CARTORISQ : cartographie du risque de déséquilibre sylvo-cynégétique en Occitanie

p. 19

Label Territoire Faune Sauvage : engagements en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles et de la faune sauvage

p. 19

● Thématiques des projets

- Préservation & gestion de la trame écologique et des espaces protégés
- Développement & partage de la connaissance (faune sauvage & biodiversité)
- Education et sensibilisation à la nature
- Conservation des espèces chassables et protégées
- Sanitaire



Le programme Agrifaune est un programme partenarial conduit depuis 2009, associant les chambres d'agriculture, les fédérations des chasseurs et l'OFB pour contribuer au développement de pratiques agricoles qui concilient économie, agronomie, environnement et faune sauvage. D'un constat de perte de qualité d'habitat pour une espèce chassable ou de la volonté de quelques agriculteurs, chasseurs ou non, d'intégrer davantage la biodiversité dans leur système d'exploitation, un projet Agrifaune est toujours né d'une motivation locale partagée entre agriculteurs et chasseurs. Les thématiques traitées dans le cadre de ce programme sont : la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques en interculture, l'aménagement des parcelles viticoles, le diagnostic et la restauration de bordures de champs enherbées, la limitation de l'impact du machinisme agricole lors des travaux de fauche, l'intérêt du méteil pour la faune et la préservation des prairies humides.

Retrouver l'actualités sur le projet en 2020, en cliquant sur ces liens :

Gard : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a18805/concilier-viticulture,-protection-de-la-ressource-en-eau-et-preservation-de-la-biodiversite>

Hérault : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a18023/agrifaune34-tous-mobilises-pour-la-biodiversite-en-milieus-viticoles-!->

Lozère : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a18095/agrifaune-48-des-nouvelles-pratiques-agricoles-au-service-de-la-biodiversite-!>

Région :

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/agriculture-et-territoire/actualites/a16296/agrifaune-sursemis-de-couvert-d-interculture-dans-la-cereale>

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/agriculture-et-territoire/actualites/a16410/l-enherbement-des-tournieres-viticoles-hors-zone-de-production-et-benefique-pour-l-environnement>

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/agriculture-et-territoire/actualites/a15861/planter-des-haies-et-favoriser-la-biodiversite-!-comment-?-pourquoi-?>



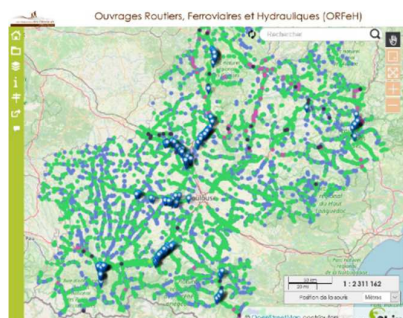


Via Fauna est un projet régional qui rassemble près de 40 partenaires techniques et financiers. Il est conduit et animé par les Fédérations des Chasseurs et soutenu par l'Europe, Office français de la biodiversité, la Région Occitanie et la Fédération nationale des chasseurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Écologique. L'objectif est d'améliorer la connaissance sur les éventuelles ruptures de continuités écologiques engendrées par les infrastructures linéaires de transport existantes sur 8 départements. S'appuyant sur la participation de nombreux partenaires, notamment de gestionnaires d'infrastructures linéaires de transport (ILT), de gestionnaires de la faune sauvage et d'organismes de recherche, le projet Via Fauna permet aujourd'hui de disposer de méthodologies et d'outils permettant d'apporter une aide à la décision aux porteurs de projets.

Un outil cartographique pour identifier les entraves aux continuités écologiques : Le projet Via Fauna a abouti à l'élaboration d'une méthodologie permettant d'identifier les principaux corridors écologiques des grands mammifères et des petits carnivores, et de localiser les principales entraves, sur tous types de territoire. Ces cartographies sont proposées dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. ORFeH : une base de données des ouvrages pouvant permettre le passage de la faune : Une base de données, créée dans le cadre du projet, recense les ouvrages routiers, ferroviaires ou hydrauliques présents sur les réseaux en Midi-Pyrénées. Ces ouvrages peuvent, s'ils disposent des caractéristiques adéquates, être utilisés par certaines espèces pour franchir les infrastructures de transports. Cette base de données est également proposée dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Des outils d'évaluation de la fonctionnalité écologique et de l'impact des réseaux : Des travaux réalisés avec l'aide des Fédérations des Chasseurs permettent de compléter la connaissance sur l'utilisation potentielle par la faune de certains des ouvrages recensés dans ORFeH. Par ailleurs, grâce à la participation des partenaires du projet, un observatoire de la mortalité routière de faune a été constitué. Cette plateforme en ligne regroupe les données d'inventaires des différentes structures partenaires du projet, réalisés par des protocoles et des outils internes aux structures ou bien à l'aide du protocole et des outils mis en place dans le cadre du projet. Cette plateforme permet à ces structures de prendre connaissance de l'ensemble des collisions enregistrées en Midi-Pyrénées.

Toute l'actualité 2020 de ce projet ici : <https://www.facebook.com/viafaunamp>

et le film : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a18823/video-via-fauna-impact-des-axes-routiers-sur-la-faune-et-suivi-en-cours>"



6





MiLeOc est un projet régional conduit et animé par les Fédérations des Chasseurs, visant la restauration des mares et autres milieux lentiques (lacs, étangs, ...). Ce projet est soutenu par l'Europe, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Office Français pour la Biodiversité et la Fédération Nationale des Chasseurs. En 2020, ce projet est mené par 6 Fédérations Départementales des Chasseurs : Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Tarn, et Tarn-et-Garonne, en partenariat avec le CPIE Quercy-Garonne, l'Adasea du Gers et l'Adasea.d'Oc. A l'échelle de territoires tels que des bassins versants, un recensement des mares est conduits par les chasseurs. Une priorisation cartographique permet de classer les mares à restaurer en priorité. Ces mares sont alors diagnostiquées puis restaurées en accord avec le propriétaire privé ou la collectivité. En moyenne, 40 à 50 mares sont restaurées chaque année dans le cadre de ce programme.

Le projet MILEOC 2, conduit depuis 2017 par les fédérations des chasseurs pour la préservation des mares, est arrivé à son terme en décembre 2020.

En voici, un court résumé : au cours de ces 3 années de projet, les fédérations de chasseurs ont pu engager avec leurs partenaires un total encourageant de 151 restaurations de mares sur 10 territoires de projet. En complément, 1402 mares ont été recensées sur un ensemble de 9 territoires de projets, dont 3 nouveaux territoires, sur lesquels les premiers travaux seront conduits courant 2021.

En plus des diagnostics fonctionnels systématiques et des diagnostics écologiques fréquemment conduits sur les mares avant travaux de restauration, l'année 2020 se distingue par la réalisation de 39 diagnostics fonctionnels sur des mares restaurées 2 à 3 ans auparavant et 9 diagnostics écologiques post-travaux. Ces données permettront d'évaluer les bénéfices des actions de restauration conduites sur les mares en faveur de la biodiversité et de la remise en état concrète de la fonctionnalité de ces milieux.

De façon systématique, les mares inventoriées font l'objet d'une démarche de priorisation basée sur plusieurs critères (état de dégradation, continuité avec d'autres mares...) afin de définir les mares à restaurer en priorité. Un outil automatique de priorisation a été finalisé en 2020 par l'intégration d'un critère de vulnérabilité à l'érosion des sols permettant d'affiner encore mieux la sélection des mares à restaurer au vu des enjeux locaux. Durant ce projet, certaines mares ont également fait l'objet d'animations auprès de scolaires ou de visites terrain lors d'occasions telles que la Journée Mondiale des Zones humides ou la Fête des mares. Cet automne des chantiers participatifs de restauration de mares seront proposés, une autre manière de se réunir autour de la protection de ces écosystèmes.



Pour la période 2021-2022, la démarche de projet MILEOC va concerner 7 territoires supplémentaires (soit 360 communes concernées au total) sur lesquels des chantiers de restauration devraient être conduits cet automne. Un élargissement à d'autres départements est d'ores-et-déjà envisagé à partir de 2022.

Nous avons témoigné et rapporté les résultats de ce projet lors des 10ème Assises Nationales de la Biodiversité, le 9 octobre 2020.

Toute l'actualité 2020 de ce projet ici : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/biodiversite-et-observatoire/mileoc.php>



La FRC Occitanie pilote l'engagement d'investissements dans la réalisation d'aménagements extérieurs afin de compléter l'offre pédagogique de la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche d'Occitanie, et conduit une analyse sur les activités et besoins de son réseau en matière d'éducation à l'environnement et sensibilisation à la nature, pour mieux cibler le déploiement du projet pédagogique de "l'Ecole buissonnière en Occitanie", sur le nouvel espace régional et concevoir un prochain projet de valorisation et mobilisation régionales du réseau fédéral sur la thématique de la sensibilisation à la Nature

Retrouver l'actualités sur le projet en 2020, en cliquant sur ces liens :

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a17548/maison-regionale-de-la-chasse-et-de-la-peche-construction-d'un-mur-en-pierres-seches>

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a17813/installation-de-panneaux-pedagogiques-devant-la-maison-regionale-de-la-chasse-et-de-la-peche>

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a18741/la-decouverte-de-la-migration-a-la-mrcp-en-s-amusant->





« Recréons des corridors pour la biodiversité dans nos territoires » est un projet régional, conduit et animé par les Fédérations des Chasseurs et les Opérateurs de l'Arbre et de la Haie Champêtre d'Occitanie. Ce projet est soutenu par la Région Occitanie, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et l'OFB. Le projet CORRIBIOR se base sur une démarche participative promue au sein de 5 sites pilotes : le Lauragais (Haute-Garonne), la Lomagne Gersoise (Gers), la Vallée du Lot (Lot), le Plateau Cordais (Tarn) et la Vallée et les terrasses de Garonne (Tarn-et-Garonne). Ce projet permet la mise en place d'un accompagnement fort auprès des collectivités, des agriculteurs et des citoyens en faveur de la prise en compte de la Trame Verte et Bleue. Diagnostic de territoire, réunions d'information, rencontres terrain thématiques, démonstrations de pratiques, balades biodiversité, conseil individualisé, suivis faunistique, chantiers participatifs, groupes de travail communaux, ...

Toutes ces actions permettent d'informer et sensibiliser les acteurs, et d'engager avec eux des actions d'amélioration de la trame verte et bleue de leur territoire.

Toute l'actualité 2020 sur le projet est ici : <https://www.facebook.com/corribior>

Et le film : <https://www.facebook.com/1807677186186126/videos/667565607393991>





Couverts d'Intérêt
Faunistique et Floristique

Le projet Culture d'Intérêt Faunistique et Floristique (CIFF) a pour objectif d'implanter, restaurer ou entretenir des surfaces en « Couverts d'intérêt Faunistique et Floristique » dans l'espace rural de la Région Occitanie, afin de favoriser le développement des populations de la petite faune et de la flore sauvages (galliformes, lagomorphes, passereaux, méso-prédateurs, insectes, messicoles, etc...) en assurant :

- Le maintien et/ou la création d'un maillage de milieux naturels et semi-naturels à l'échelle d'un territoire,
- La réouverture et le maintien de parcelles ouvertes en zones de déprise, notamment sur les milieux viticoles et de garrigues,
- L'accompagnement des gestionnaires (collectivités, agriculteurs, particuliers, ...) vers l'adoption de nouvelles pratiques.

Le programme CIFF est adapté au contexte territorial en proposant des mesures (aménagements et pratiques de gestion) répondant aux enjeux locaux en matière de préservation de la biodiversité, et repose sur le bénévolat des sociétés de chasse locales et des chasseurs qui participent à l'aménagement de leur territoire et assurent le relai entre la fédération des chasseurs et les gestionnaires locaux. Ce programme vise la gestion et/ou l'aménagement de 3000 ha de milieux naturels et semi-naturels par an, en faveur de la biodiversité.

Retrouver l'actualités sur le projet en 2020, en cliquant sur ces liens :

Aude : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/agriculture-et-territoire/actualites/a18449/ciff-:-bilan-des-realisation-en-2020-dans-l-aude>

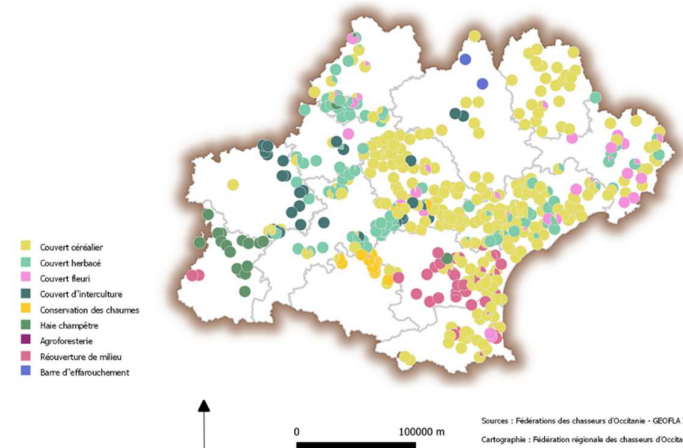
Aveyron : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/actualites/a18779/des-barres-d-effarouchement-pour-preserver-la-faune->

Gard : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/agriculture-et-territoire/actualites/a17903/ciff-30-partenariat-fdc30-&-cooperative-agricole-provence-languedoc>

Hautes-Pyrénées : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/hautes-pyrenees/actualites/a18007/ciff65-les-chasseurs,-garants-de-l-equilibre-naturel-!->

Région : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/agriculture-et-territoire/actualites/a16384/jachere-et-bandes-tampons-des-contrats-pour-augmenter-l-interet-ecologique-de-ces-espaces>

Couverts d'intérêt faunistique et floristique





Le projet Oc sanglier a pour objectif d'appuyer la mise en œuvre des schémas départementaux de gestion cynégétiques par la création d'un dispositif d'intervention et de soutien à des actions opérationnelles de gestion du sanglier sur des sites pilotes d'intervention. Dans une première étape, les FDC conduisent un dossier « OC Sanglier expertise » pour consolider un diagnostic précis de la situation sur la problématique rencontrée sur un territoire ainsi que l'identification des solutions d'aménagements. Dans un second temps, les FDC peuvent poursuivre avec un projet « OC Sanglier travaux » pour permettre avec les acteurs de terrain (propriétaires, collectivité locale...) la réalisation des travaux. La FRC coordonne la bonne mise en œuvre de ce projet auprès de dix FDC de la région.



Dernière actualité sur le projet en Haute-Garonne : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a18809/oc-sanglier-la-fdc31-agit-pour-la-gestion-du-sanglier-en-zone-periurbaine->



La FRC Occitanie vient à l'appui de la Fédération de la Lozère, alors gestionnaire de ce site Natura 2000 des vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente, notamment sur son aspect communication avec la mise en forme et la publication de la lettre d'information 2020 et l'accompagnement dans la signature de charte Natura 2000 avec les activités de pleine nature, qui s'est notamment concrétisée avec l'agence de voyage Nature Cévennes évasion



Lettre d'information visible ici : http://tarntarnonmimente.n2000.fr/sites/tarntarnonmimente.n2000.fr/files/documents/page/pdf/lettrenatura2000-vf-n_2.pdf



Dans le cadre du partenariat entre la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie (FRCO) et SNCF-Réseau, une étude a été réalisée afin d'identifier les zones problématiques et à améliorer les connaissances des "zones point noir" sur le réseau ferroviaire de la région Occitanie. Grâce au réseau cynégétique départemental, les Fédérations des Chasseurs ont collecté et de localiser à partir de critères fonctionnel et d'observation de terrain, des données relatives à la pratique de la chasse et à l'écologie des espèces chassables sur des secteurs de point noir. Les chasseurs locaux, de par leur forte présence sur le terrain et leur connaissance sur les habitudes du gibier, peuvent localiser les zones les plus favorables à ces espèces. A partir de ces premières données, des zones à enjeux sur le linéaire du réseau ferré ont été ciblées avec le modèle développé par le bureau d'étude TerrOïko. Les données ont pu être collectées sur le terrain grâce aux outils mis en place par le projet Via Fauna porté de la FRC. Toutes ces données collectées vont permettre d'affiner le modèle de déplacement de faune du bureau d'étude TerrOïko, ainsi que de mieux comprendre et appréhender le fonctionnement écologique du territoire. A l'issue de l'étude des préconisations sur des aménagements ont été rédigées et proposées à SNCF.



Le 8 octobre 2020 à la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche, 1er atelier "Bords de vigne enherbés"

L'Occitanie est la 1ère région viticole et nos paysages le reflètent bien. Le bord de vigne représente en moyenne 20% de la surface d'une parcelle de vigne !

Enherber la bordure des vignes permettrait beaucoup de bénéfices agronomiques et écologiques :

- une meilleure circulation des engins agricoles,
- la limitation des transferts de polluants ou les transferts de matières (lutte contre l'érosion),
- l'accueil de la biodiversité.

C'est pourquoi la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie a souhaité initier un atelier de travail sur cette thématique,

Pour cette occasion les fédérations des chasseurs, les chambres d'agriculture, le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Occitanie, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, l'Établissement Public Territorial du bassin de l'Or, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement, l'Institut Français de la Vigne et du vin et du Travail (ANSES) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ont échangé pour définir un programme d'actions.

Voir le guide édité en 2020 ici : [http://www.agrifaune.fr/fileadmin/user_upload/National/004_eve-agrifaune/Publications GTNA Viticulture/guide-enherber-le-bord-de-vign.pdf](http://www.agrifaune.fr/fileadmin/user_upload/National/004_eve-agrifaune/Publications_GTNA_Viticulture/guide-enherber-le-bord-de-vign.pdf)



Pour répondre à la demande des acteurs locaux, la Fédération Régionale des Chasseurs a été retenue pour la réalisation des inventaires écologiques du site Natura 2000 de Capestang pour dresser l'état des lieux de ce site en 2015. En 2020, La Fédération régionale des chasseurs d'Occitanie a été mandatée par l'Etat pour finaliser le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 de l'Etang de Capestang. Ce site, localisé à cheval sur l'Hérault et l'Aude, occupe une superficie de 1374 hectares. Le document d'objectifs est établi avec les acteurs locaux et selon les principes suivants : « préserver les espèces sauvages, c'est avant tout protéger et gérer les habitats essentiels à leur vie et à leur reproduction. Maintenir les habitats naturels, c'est promouvoir les activités humaines et les pratiques qui ont permis de

les forger puis de les sauvegarder, en conciliant les exigences écologiques avec les exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que les particularités régionales et locales ».

Il doit contenir en priorité des propositions de gestion et d'aides à l'investissement de type contractuel ainsi que des rappels des réglementations en place concourant aux objectifs de conservation. Il contribue également à la mise en cohérence des actions publiques ayant une incidence directe ou indirecte sur le site et sur les habitats ou espèces pour lesquels le site a été désigné.

Le docob devrait être finalisé pour le printemps 2021 pour permettre de passer ensuite à la phase d'actions.



L'Occitanie possède le 1er vignoble national. C'est donc tout naturellement que les fédérations des chasseurs de la région, les chambres d'agricultures et l'ONCFS, partenaires dans le cadre du programme Agrifaune, travaillent ensemble pour une viticulture qui concilie préservation de la biodiversité et production. Depuis une dizaine d'années, ce programme a permis de créer un réseau d'exploitations viticoles de référence et d'expérimenter un certain nombre d'aménagements favorables à la faune sauvage. Sur cette base, les partenaires ont développé une exposition itinérante qui permet d'aménager un espace de sensibilisation et de découverte sur le thème de la viticulture durable.

Visualiser l'exposition créé en 2020 sur ce sujet par la FRC Occitanie ici : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/agriculture-et-territoire/actualites/a14866/exposition-vitifaune>





Le projet régional « Saveurs à partager » s'est achevé en fin d'année 2020. Depuis l'automne 2017, il visait à développer la mise sur le marché de la viande de gibier, en privilégiant le marché local, dans les départements de l'Ouest de l'Occitanie. Pour cela, différentes actions ont été menées concernant différents publics :

- Les chasseurs, en fonction des départements, ont bénéficié de formations, d'enquêtes évaluant leurs volontés et réticences à la vente de carcasses de gibier, d'une vaste opération d'analyses trichine et de rappels réglementaires ;
- Des opérations avec des chefs, avec des centres de formation en boucherie, charcuterie, restauration se sont adressées aux professionnels ;
- Des actions ciblées et plus adaptées ont pu être menées pour accompagner les professionnels travaillant déjà la venaison, comme la rationalisation d'un réseau de collecte par l'implantation de centres de collecte, ou le développement d'un nouveau circuit de

collecte pour un artisan démarrant une activité gibier ;

- Des actions de communication avec la participation au salon régional de la chasse à Toulouse en 2019 ainsi qu'à des salons et opérations départementales ont complété ce projet.

Bien que le faible développement d'ateliers de traitement et la simplification logistique de la collecte des carcasses freinent toujours cette filière, notre région peut désormais compter sur trois opérateurs sérieux et bien implantés au niveau national :

- Etablissements Guasch dans les Pyrénées-Orientales <https://www.guasch-viandes.com/>
- La société Pierre Sajous dans les Hautes-Pyrénées : <https://www.pierresajous.com/>
- La Maison Conquet sur l'Aubrac : <https://maison-conquet.fr/>

Ces trois professionnels valorisent la viande des gibiers chassés sur nos territoires !





Les espaces protégés sont un élément essentiel des stratégies de conservation de la biodiversité. Depuis les mesures réglementaires jusqu'à la constitution d'un réseau privé d'espaces naturels en passant par la déclinaison des politiques européennes, nationales, régionales ou départementales, les moyens de préservation sont nombreux et complémentaires. Ces espaces sont voués à la préservation d'un patrimoine naturel remarquable mais ils bénéficient aussi à la biodiversité ordinaire. Les acteurs cynégétiques ont très tôt pris conscience de leur dépendance à la biodiversité et aux services écosystémiques et de leur responsabilité pour leur préservation sur les espaces protégés. Conscients des bénéfices multiples qu'ils permettent, les acteurs cynégétiques souhaitent s'investir et contribuer à la gestion durable de ces espaces.

Les acteurs cynégétiques ont d'ailleurs déjà acquis environ 800 ha sur la région à des fins de gestion environnementale. Financé par l'écocontribution, le projet prévoit 4 axes de travail :

- 1- Implication dans la gestion environnementale des espaces protégés allant des sites acquis avec la Fondation aux sites Natura 2000, en passant par les ENS ou encore les RNR.
- 2- Gestion cynégétique sur les espaces protégés (suivi espèces gibier pour adaptation plan de chasse, maintien de la chasse, résolution de conflits...)
- 3- Représentation du réseau cynégétique et transfert d'informations vis à vis des nouvelles politiques publiques environnementales ou projets régionaux
- 4- Valorisation des actions menées par les acteurs cynégétiques en faveur des espaces protégés. 9 départements sont engagés dans le projet : 11, 12, 30, 31, 34, 48, 66, 81, 82 et les actions sont ciblées sur 1 à 4 espaces protégés par département.

La FRCO coordonne les actions, suit l'élaboration des politiques publiques régionales et propose un plan de communication dans le cadre de ce projet.





Les Fédérations des chasseurs collectent un grand nombre de données sur les espèces et les habitats : dans le cadre de protocoles scientifiques pour mesurer les tendances d'évolution des populations, de protocoles expérimentaux visant à répondre à des questions précises sur les relations espèces/milieus ou d'observations "opportunistes". Cependant, l'exploitation de ces données dans le cadre des missions des FDC ne permet pas aisément de les mettre en forme et de les rendre compatibles avec les formats d'échange attendus par le SINP. Pour y parvenir, chacune des 13 fédérations départementales d'Occitanie devrait faire développer ses propres outils, ce qui n'apparaît pas très efficace et serait assez coûteux. La FRC d'Occitanie dispose d'une expertise reconnue sur l'ensemble du processus de collecte, stockage, analyse et valorisation des données. Cependant, elle n'a pu mettre en place ce processus que sur un nombre limité de thématiques issues de projet régionaux d'amélioration de la qualité des habitats de la faune

sauvage. De fait, l'essentiel des données d'observation des Fédérations (hors projets régionaux), ne peuvent actuellement pas être mobilisées. Dans un nouveau contexte régional de relance de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) porté par la nouvelle Agence Régionale de la Biodiversité (ARB - loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016), en lien avec le déploiement du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) sur l'ensemble du territoire de l'Occitanie, lui-même alimentant le futur Système d'information sur la Biodiversité (SIB), le premier enjeu est d'être en capacité de mobiliser efficacement ces données au format attendu par le SINP et de contribuer aux analyses d'indicateurs d'évolution de la biodiversité en Occitanie. A ce jour, aucune FDC ne contribue à ces dispositifs, manque d'intérêt, de connaissance, de perception, d'outils ? Le second enjeu est de conduire ce projet en lien avec la Fédération Nationale afin qu'il contribue efficacement aux réflexions sur un prochain système d'information national. Cette année 1 de préfiguration, par un travail d'animation spécifique et d'enquête auprès des FDC de la région, doit permettre d'établir l'architecture du « système d'information régional sur le patrimoine cynégétique et naturel d'Occitanie » et des services associés de collecte et de diffusion des données vers les autres collecteurs régionaux et nationaux.



Retrouver l'actualités sur le projet en 2020, ici : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a17365/les-federations-s-organisent-pour-enrichir-la-connaissance-regionale-sur-la-biodiversite>



Coturnix coturnix appartient à l'avifaune inféodée aux milieux agricoles, qui a perdu 1/3 de ses effectifs en 17 ans. Son statut de conservation défavorable au niveau EU peut s'expliquer par l'intensification de l'agriculture. Compléter et améliorer nos connaissances sur les tendances populationnelles en Occitanie, véritable territoire d'accueil en nidification et en halte migratoires un vrai enjeu régional. L'évolution des pratiques en production fourragères et en zones céréalières (1/3 de la SAU, 1^{ère} région production blé dur) conditionnent fortement la présence et le maintien de cette espèce migratrice chassée très appréciée (2013/2014 : 73% du tableau national estimé réalisé en Nouvelle Aquitaine et Occitanie – Eraud 2019). Avec le déploiement du dispositif de gestion adaptative, apprécier l'importance et l'évolution des prélèvements est essentiel pour la définition de mesures de gestion durable. En décembre 2020, la FNC et le GIFS livreront

le rapport d'expertise sur la dynamique de population de la caille des blés sur son aire de répartition. Nous serons prêts à réorienter au besoin les protocoles de suivi. Sans prévaloir, du devenir du programme national Caille des blés, et en s'appuyant sur les protocoles référencés par le Réseau Oiseaux de Passage, les FDC se doivent de conduire des suivis de la chronologie de migration, du succès de la reproduction et des prélèvements cynégétiques partie prenante de la bonne connaissance de cette espèce, dont la chasse est autorisée en France (inscrite à l'annexe II/1 de la Directive oiseaux). Dans ce contexte les FDC, souhaitent conduire un programme régional couplant l'enjeu d'amélioration des connaissances sur la dynamique de population à celui de la conservation des habitats favorables à l'espèce. Certaines FDC bénéficient de retour d'expérimentation (PROBIOR-2012, FRC MP / FDC / Chambres d'agriculture et Agrifaune 2013) sur des pratiques favorables aux habitats de reproduction (maintien des chaumes, couverts d'interculture, gestion des banquettes herbeuses et des jachères...). Ce projet, avec le pôle ingénierie de la FRCO, ambitionne de démultiplier les suivis et de dépasser l'échelle parcellaire pour mesurer et promouvoir l'intérêt des aménagements agro-écologiques en faveur de cette espèce à l'échelle de territoires. Ce programme, compte tenu du contexte et de la situation exceptionnelle liée à la crise COVID19 sera scindé en 2 volets, à cheval sur 4 saisons cynégétiques (juin 2020 à décembre 2023).

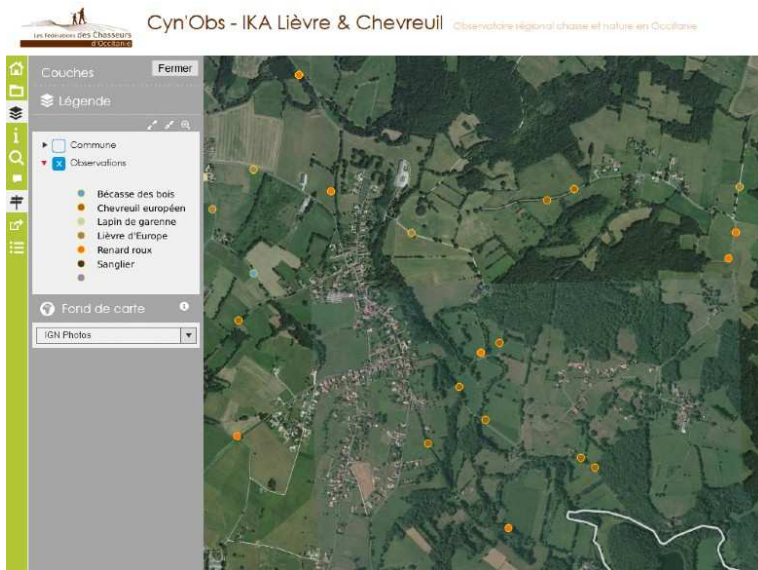


Retrouver l'actualités sur le projet en 2020, en cliquant sur ces liens :

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/biodiversite-et-observatoire/actualites/a16673/observatoire-regional-de-la-caille-des-bles-et-de-ses-habitats>

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a17900/oc-coturnix-formation-a-la-determination-de-l-age-des-cailles-des-bles>

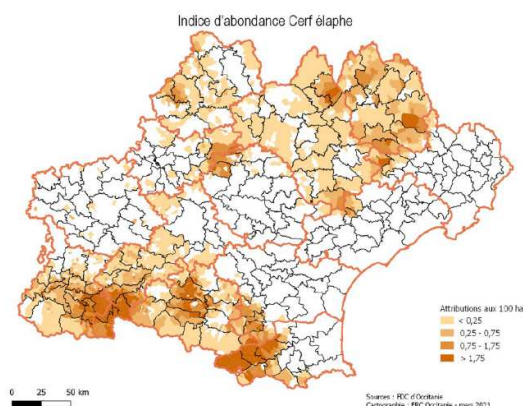
<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/biodiversite-et-observatoire/actualites/a18455/oc-coturnix---programme-regional-d-amelioration-des-connaissances-sur-la-caille-des-bles>



La région Occitanie offre un territoire au carrefour de 4 influences bioclimatiques : méditerranéenne, océanique, continentale et alpine. A ces facteurs naturels s'ajoute l'influence des activités humaines qui ont façonné les paysages et les milieux. La chasse, activité contribuant à la gestion durable du patrimoine faunique et de ses habitats, offre l'opportunité d'interagir avec environ 80 espèces chassables. Chaque FDC s'emploie à conduire annuellement des programmes de suivis des espèces au regard de leur mission de mise en œuvre du principe de prélèvement raisonnable sur les ressources naturelles renouvelables (Article L420-1). Ces suivis d'espèces font référence à des protocoles de dénombrements scientifiquement approuvés par des structures reconnues telles que l'OFB (anciennement services du CNERA-ONCFS), Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique, Institut Scientifique du Nord Est Atlantique, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture ... Les résultats de ses travaux, permettent de contribuer à des programmes de connaissances d'intérêt national tel que l'avifaune migratrice ou d'appuyer la définition des programmes de gestion établis

départementalement avec le préfet (plan de chasse, plan de gestion, prélèvement maximum autorisé ...). L'établissement, la forme et la valorisation des bilans annuels de situation des espèces chassables au regard de l'investissement que consacre chaque FDC aux suivis et dénombrement d'espèce restent malgré tout sous exploités et relativement disparates entre département, par manque de temps ou de moyens. Le projet « CynObs'Occitanie » se propose à la fois de mettre en place une dynamique régionale de coordination technique des programmes de suivis d'espèces et un portail mutualisé et dynamique, conçu dans le cadre du programme SIRPACYN, destiné à valoriser des données.

Actualités sur le projet : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a18050/cyn'obs-lievres,-chevreuils,-ca-compte-en-occitanie-!>



Partenariat entre la FRC et FORESPIR, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Cartographie du risque de déséquilibre sylvo-cynégétique de la région Occitanie » soutenu par la DRAAF Occitanie au titre de l' « Aide au développement de la filière forêt-bois » . Les premiers résultats ont été présentés en avril 2021, au comité paritaire sylvocynégétique régional, réunissant les représentants des chasseurs et les forestiers.

Ce projet bénéficie également de fond Ecocontribution



Fédération Nationale
des Chasseurs



Fédération Nationale
des Chasseurs



Label Territoire Faune Sauvage est un projet est conduit avec la Fédération Nationale. Il s'agit de valoriser les territoires privés mettant en place de manière volontaire des mesures de réhabilitation, préservation et gestion de la biodiversité au cœur de leurs activités socio-économiques et de promouvoir les gestions exemplaires de territoires où se pratiquent des activités humaines telles que la chasse et la pêche durables.

Une formation à distance à la labellisation des territoires a été organisée avec les FDC d'Occitanie participante pour prendre en main la procédure de labellisation.

TROPHÉES CHASSE DURABLE EN OCCITANIE 2020

En cette année 2020 particulière, en raison des restrictions sanitaires, la cérémonie de remise des Trophées Chasse Durable ne s'est pas réalisée à la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche comme il était initialement prévu.

L'ensemble des associations et sociétés de chasse se sont vu remettre leur trophée par leur fédération départementale respective.

Pour cette 10ème édition, les lauréats chasseurs suivants ont été récompensés pour leurs actions dans l'animation et le développement d'une politique régionale forte en faveur du développement durable, de l'environnement et de la chasse durable.



Groupement d'Intérêt Cynégétique de la Lomagne

Mise en place d'outils de gestion pour la préservation du lièvre brun et aménagement du territoire (notamment par la plantation de haies champêtres). La gestion adaptative du lièvre a permis le développement d'une souche sauvage.



Groupement d'Intérêt Cynégétique Ner Louge

Gestion du faisan commun et de ses habitats dans le but d'obtenir une souche sauvage. Après 7 ans de gestion, la population de faisans sauvages a fortement augmentée sur le territoire.

Association des piégeurs APA 65

Piégeage des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts en particulier dans le cadre du développement de populations des Galliformes de montagne.



LOT



Association Communale de Chasse Agréée de Lanzac

Actions en faveur du repeuplement du faisan commun.

LOZÈRE



Association de chasse Brenoux / Saint Bazile

Échanges, participation bénévole et sens de la sécurité et du partage du territoire avec les différents utilisateurs de la nature, notamment lors de plusieurs manifestations et événements sportifs.



AVEYRON



Association de chasse de Concourès

Création de lavognes pour l'abreuvement de la faune sédentaire et migratrice et maintien en eau de ces lavognes par un remplissage régulier en période de sécheresse.

TARN ET GARONNE



Association Communale de Chasse Agréée de Montpezat de Quercy

Actions visant à promouvoir la chasse et œuvrer pour sa sécurisation, favoriser les relations entre les utilisateurs de la nature, et œuvrer en faveur du maintien de la biodiversité

GERS



Société de chasseurs de Poudis

Opérations d'aménagement du milieu en faveur de la petite faune sédentaire et migratrice.

TARN



HÉRAULT



Association des chasseurs et propriétaires de Pomérols

Gestion patrimoniale de la perdrix rouge, aménagements du territoire (abreuvoirs, cultures faunistiques...) et mise en réserve de chasse (10%).



HAUTE GARONNE



AUDE



Association Communale de Chasse Agréée de Pieuze

Sécurisation de la pratique cynégétique du grand gibier envers des utilisateurs de la nature, aménagements du territoire en faveur de la petite faune sédentaire de plaine, et implication dans la vie associative locale.



HAUTES PYRÉNÉES



ARIÈGE



Association Intercommunale de Chasse Agréée du Castillonnais

Actions de réouverture de milieux en zone forestière au bénéfice de la biodiversité et des usagers de l'espace.

PYRÉNÉES ORIENTALES



Association Départementale de Chasse du Domaine Public Maritime et des Chasseurs de gibier d'eau des Pyrénées Orientales

Gestion opérationnelle et aménagement de la zone humide des Sagnes d'Opoul en faveur de la biodiversité. L'association est engagée depuis 30ans dans la protection de cette zone humide menacée par les activités humaines.



LE PERSONNEL DE LA FRC



Amélie GAILLOT

Assistante de **communication**
Animation du projet
Ecole Buissonnière



**Maison Régionale de la Chasse
de la Pêche et de la Nature**

Exposition/conférences
Ressource matériel
pédagogique EEDD



Espace numérique

Web SIG
Supports numériques

PÔLE COMMUNICATION et VALORISATION

PÔLE INGÉNIERIE



Lucie GILLIOZ

Espaces naturels : gestion
conservation, expertise environ-
nementale et chasse durable



Eva FAURE

Docteur vétérinaire
Sanitaire et venaison

Mis à la disposition auprès de la FNC



Antoine BERCEAUX

Géomatique
Base de données
Supports numériques



Johan ROY

Chef de projet VIAFAUNA

Mis à la disposition par la FDC 31



Anaïs SENTENAC

Modélisation cartographique
Traitement SIG
(projet VIAFAUNA et CYNOS)



Aude GÉRAUD

Agrosystèmes et habitats
faune sauvage
Filière Recyclage Cartouche

DIRECTION - SERVICE ADMINISTRATIF

Directrice



Karine SAINT-HILAIRE

Secrétaire



Audrey LOUSTEAU

Assistante administrative
sur la mission écocontribution



Marie CABESSUT

Site de TOULOUSE Site de MONTPELLIER

SERVICES CIVIQUES

Louise DAVIRON (1er Aout 2019 au 31 Mars 2020)
Accompagnement à l'animation et à la sensibilisation dans le cadre des programmes d'amélioration des habitats de la petite faune sauvage.

Marie-Lou DEGEZ (1 octobre 2019 au 1 juillet 2020)
Favoriser la coexistence faune sauvage-espaces agricoles (3 projets : Agrifaune Occitanie, Agrifaune 34, GTNA Viticulture).

Lola DIAZ NUFFER (12 novembre 2019 au 12 juillet 2020)
Appui à la valorisation et à la restitution des actions du réseau fédéral pour les projets VIAFAUNA et HABIOS.

Iris MILLOT (1er juin 2020 au 30 novembre 2020)
Etude et suivi des projets en matière d'éducation à l'environnement et communication (Projet école Buissonnière, Naturobus, Cyn'EP).

François De Sales NIKIEMA (2 Mars 2020 au 31 Août 2020)
Modélisation de la qualité des habitats de reproduction de la perdrix grise dans les Pyrénées par télédétection.

Jean-Baptiste CORSAINT (20 Avril 2020 au 14 Août 2020)
Étude des bords de champs dans le cadre du projet CORRIBIOR.

STAGES